

Séance du mardi 25 juin 2024

Date de la convocation: 20/06/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Présents non votants : 0

Votants: 9

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Françoise SAPIN

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20240625_04

Succession CHAPUIS : présentation et validation d'un contrat de gestion forestière pour les parcelles boisées

Lors du Conseil municipal du mois de mai 2024, il a été décidé par les élus de conserver les parcelles de bois et forêts issues de la succession de Monsieur René CHAPUIS.

Le Maire informe le conseil municipal que le code forestier (art. L312-1) prévoit que les bois et forêts de plus de 20 ha situés sur une même commune ou des communes limitrophes, doivent être gérés conformément à un Plan Simple de Gestion (PSG) agréé et qui devra être présenté à l'agrément du CRPF.

C'est dans ce cadre que Monsieur le Maire présente un projet de mandat de gestion forestière avec la SARL GBF représentée par M. François BOURDELLE. Ce document devrait être signé dès que possible afin que l'ensemble des obligations réglementaires puissent être réalisées.

Monsieur le Maire précise que le mandat sera conclu pour une période de 3 ans.

Aussi il est demandé au Conseil Municipal de valider le projet de mandat pour la gestion forestière.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACTE** sa volonté de conserver les parcelles de bois et forêts issues de la succession de M. René CHAPUIS,
- **APPROUVE** la signature du mandat de gestion forestière ainsi présenté avec la SARL GBF,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer ledit mandat ainsi que tout document en lien avec cette décision.

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE

Date de transmission de l'acte: 28/06/2024

Date de réception de l'AR: 28/06/2024

042-214201162-DE_20240625_04-DE

A G E D I